

IMPORTANCE DES ESPACES OUBLIÉS

RECOMMANDATIONS POUR AUGMENTER LA VALEUR ÉCOLOGIQUE DES TERRES MARGINALES



Avril 2013





TABLE DES MATIÈRES

1. INTRODUCTION	4
2. LES TERRES MARGINALES POUR LA RECONNEXION DES MILIEUX NATURELS	4
3. VALORISATION DES TERRES MARGINALES POUR LA BIODIVERSITE	4
3.1 Première étape : Inventorier et cartographier les terres marginales	4
3.2 Deuxième étape : Élaborer un plan de valorisation	5
3.3 Troisième étape : Acteurs et ressources disponibles	5
3.4 Quatrième étape : Donner une valeur écologique aux terres marginales	6
4. CONCLUSION	6
ANNEXES	
FICHE 1- EMPRISES LINÉAIRES	8
FICHE 2 - PLATES-BANDES ET TERRE-PLEINS	11
FICHE 3 - TERRAINS VACANTS	14
FICHE 4 - SITES INDUSTRIELS	16
FICHE 5 - STATIONNEMENTS ET PETITS MILIEUX URBAINS	19
FICHE 6 - MILIEUX HUMIDES	22
FICHE 7 - FRICHES AGRICOLES ET JACHÈRES	24
FICHE 8 - BANDES RIVERAINES	27

1. INTRODUCTION

Les nombreux biens et services écologiques que les milieux naturels nous fournissent sont bénéfiques tant d'un point de vue environnemental qu'économique et social : augmentation de la biodiversité, pollinisation, amélioration de la qualité de l'eau et de l'air, séquestration du carbone, amélioration du cadre de vie, adaptation aux changements climatiques, régulation de certains phénomènes climatiques, etc.

Dans le sud du Québec, les milieux naturels forestiers ont fait place avec les années à un paysage plus urbanisé et agricole. Les milieux naturels sont fragmentés et il devient essentiel de les reconnecter pour assurer leur pérennité. La reconnexion de ces milieux devra se faire en considérant le milieu agricole, qui domine la région, et le milieu urbain. Les terres marginales deviennent intéressantes à considérer dans un tel contexte.

Qu'est-ce qu'une terre marginale ?

Les terres marginales sont des terres de toutes tailles et de toutes formes qui ont un potentiel limité pour être cultivées, construites ou exploitées. Les sols peu fertiles, rocheux ou contaminés, les zones à risque d'érosion, la présence d'obstacles comme le passage d'un cours d'eau ou tout simplement leur petite superficie sont quelques exemples de contraintes qui peuvent amener à délaisser ces terres.

Ce guide présente des méthodes de gestion qui s'appliquent aux différents types de terres marginales qui se trouvent sur le territoire dans le but d'augmenter leur potentiel écologique.

2. LES TERRES MARGINALES POUR LA RECONNEXION DES MILIEUX NATURELS

Ces terres délaissées peuvent jouer un rôle dans la reconnexion des milieux naturels si elles sont intégrées à un réseau vert (ceinture verte, corridors verts). De cette façon, elles contribuent au maintien de la santé des écosystèmes, ainsi qu'aux nombreux services qu'ils fournissent. Ces services sont essentiels au bien-être de la collectivité et à une économie viable à long terme.

3. VALORISATION DES TERRES MARGINALES POUR LA BIODIVERSITÉ

3.1 Première étape : Inventorier et cartographier les terres marginales

Pour valoriser les terres marginales et les intégrer à un réseau vert, il est essentiel d'avoir une bonne connaissance du territoire. Il est important d'inclure les terres marginales à l'inventaire cartographique des milieux naturels puisqu'ils forment des liens importants entre les différents milieux naturels d'intérêt.

L'inventaire des terres marginales devrait permettre d'identifier :

- leur emplacement
- le propriétaire
- leur état
- leur gestion
- leur usage et leur vocation

L'inventaire réalisé permet de prioriser certains secteurs d'intervention en fonction de la valeur écologique des terrains, de leur localisation, de leurs usages, des règlements en place et des opportunités d'intervention.

3.2 Deuxième étape : Élaborer un plan de valorisation

Pour redonner leur pleine valeur aux terres marginales, il faut les prendre en compte dans la planification du territoire. Elles doivent s'intégrer à une vision à long terme pour créer un réseau vert qui permet la reconnexion des milieux naturels, la préservation de la biodiversité et l'amélioration de la qualité de vie de la population.

À court terme, toute action ou tout projet visant à verdir les espaces et favoriser l'implantation d'une faune et d'une flore indigènes est bénéfique et devrait être encouragé.

L'exemple de Stockholm

La Ville de Stockholm a, depuis les années 1930, élaboré une stratégie de planification des parcs et espaces verts qui s'intègre au plan de développement de la municipalité. À travers des plans locaux et régionaux, la Ville de Stockholm a défini comme priorité de préserver les espaces verts qui ont la plus grande valeur écologique, sociale et culturelle, et de connecter ces milieux autant pour les usages récréatifs que pour promouvoir et maintenir la biodiversité.

Le plan de développement assure la présence d'espaces verts dans l'environnement immédiat des résidents. Par exemple, il doit y avoir dans un rayon de 200 mètres de chaque résidence un parc de 1 à 5 hectares afin d'offrir une oasis de nature, un endroit pour relaxer ou pour marcher. On doit également trouver dans un rayon d'un kilomètre une réserve naturelle de plus de 50 hectares.

Référence : Alyse Nelson, Stockholm, Sweden, A city of Water [En ligne] http://depts.washington.edu/open2100/Resources/1_OpenSpaceSystems/Open_Space_Systems/Stockholm_Case_Study.pdf (page consultée le 15 février 2013).

3.3 Troisième étape : Acteurs et ressources disponibles

Les municipalités et les MRC sont bien placées pour mettre en œuvre la valorisation de ces terres puisqu'elles sont les principales actrices dans la planification de l'aménagement du territoire. Elles peuvent agir en adoptant des politiques et des réglementations concernant les espaces verts et les terres marginales.

Les propriétaires et les entreprises ont un rôle à jouer dans la réalisation d'aménagements qui favorisent

la biodiversité indigène. Il faut chercher à les impliquer dans cette démarche et favoriser des approches de gestion avantageuses pour eux. La sensibilisation devient donc ici un outil important pour mobiliser la communauté.

Les organismes locaux qui œuvrent en environnement peuvent également jouer un rôle important dans cette démarche, notamment au niveau des inventaires et de la mise en place d'une gestion plus écologique.

3.4 Quatrième étape : Donner une valeur écologique aux terres marginales

Les fiches en annexe présentent les terres marginales selon leurs caractéristiques, décrivent leurs usages et contraintes générales, proposent des méthodes de gestion plus écologiques et donnent des exemples concrets de bonne gestion.

L'application des mesures de gestion proposées est flexible et doit s'adapter aux besoins et aux contraintes spécifiques de chaque terre marginale. Les initiatives locales d'organismes, d'entreprises ou de citoyens pour une gestion plus écologique devraient être encouragées.

De plus, la diffusion d'information sur les nouvelles pratiques mises en place est importante pour s'assurer qu'elles soient acceptées et qu'elles ne soient pas perçues comme de la négligence. Finalement, la sensibilisation des propriétaires privés peut faire une différence puisqu'ils sont responsables de l'aménagement de leur terrain.

Pour en savoir plus sur la gestion différenciée :

<http://gestiondifferenciee.be/>

<http://gestiondifferenciee.org/>

http://www.gestiondifferenciee.org/IMG/pdf/guide_caue85.pdf

4. CONCLUSION

Bien qu'elles ne soient pas perçues comme des milieux privilégiés pour la biodiversité, les terres marginales jouent un rôle important puisqu'elles se retrouvent dispersées sur le territoire. Elles peuvent aussi établir une connectivité avec les milieux naturels plus riches.

Une gestion plus écologique des terres marginales vise non seulement à conserver la biodiversité, mais également à donner un milieu de vie sain et plus agréable aux citoyens. C'est aussi une gestion qui, sans changer la vocation des sites visés, a des avantages économiques à long terme et qui peut permettre la réduction de certains coûts de gestion à court terme.

Les terres marginales doivent être considérées dans la planification et la mise en place d'un réseau vert. C'est en connaissant bien le territoire, en les prenant en compte dans la planification de l'aménagement du territoire, et en impliquant tous les acteurs potentiels que l'on peut constituer un réseau vert.

ANNEXES

FICHE 1

EMPRISES LINÉAIRES

Usages et contraintes

Les emprises linéaires sont principalement des terres publiques qui remplissent d'abord un rôle de service public (ex. : routes). Toutefois, la gestion de ces terres marginales peut s'appliquer à tout autre terrain linéaire qui s'étend sur de longues distances (piste cyclable ou piétonnière, lignes électriques, voies ferrées, etc.).

Ces milieux doivent faire l'objet d'une gestion particulière, notamment pour des raisons de sécurité et de santé publique (visibilité et réduction de l'éblouissement sur les routes, présence de lignes électriques, contrôle des espèces indésirables comme l'herbe à poux, etc.). L'espace restreint des emprises en milieu urbain ne permet pas toujours autant de flexibilité pour leur gestion. L'utilisation de ces terrains par des VTT ou des motoneiges doit également être prise en compte. Ce sont des terrains dont la vocation ne change pas dans le temps, les aménagements réalisés peuvent donc être permanents.

Une gestion plus écologique

Entretien la végétation de façon moins intensive

- Faucher uniquement les zones qui doivent l'être pour des raisons de sécurité
- Faucher à une hauteur minimale de 10cm, après la période estivale et en alternance pour garder des zones intactes qui peuvent servir de refuge pour la faune et pour les insectes qui s'y trouvent
- Planter un couvert herbacé adapté et dense qui permet de réduire l'entretien nécessaire

En limitant les interventions, on conserve des habitats pour la petite faune et les insectes pollinisateurs qui peuvent y trouver refuge. Une grande biodiversité de pollinisateurs favorise une production agricole optimale. De plus, en réduisant l'entretien nécessaire, on diminue les coûts qui y sont liés.

Contrôler les espèces indésirables

- Après qu'un sol soit mis à nu, planter rapidement un couvert végétal
- Utiliser autant que possible des plantes indigènes vivaces bien adaptées au milieu
- Limiter les interventions perturbant le sol.
- Miser sur le contrôle des espèces indésirables, comme l'herbe à poux et le phragmite commun, pour éviter leur propagation
- Cibler et adapter les interventions et les méthodes de contrôle en fonction des espèces indésirables.

Ces façons de faire peuvent aider au contrôle des espèces exotiques envahissantes, comme le phragmite commun, qui sont associées à une baisse de la biodiversité, et des espèces nuisibles comme l'herbe à poux, qui peuvent poser des problèmes de santé.

Conserver les habitats particuliers

- Maintenir les étangs temporaires
- Garder les inégalités du terrain pour conserver les microhabitats

- Laisser la végétation naturelle en bande riveraine
- Connaître le milieu et les zones plus sensibles avant d'y intervenir

Ces habitats sont plus critiques et il est important de les prendre en compte dans la gestion de ces terrains puisqu'ils favorisent une plus grande diversité.

Utiliser ces espaces autrement

- Prévoir des passages à faune dans la conception des routes et autoroutes
- Élargir les emprises piétonnières et cyclables pour permettre les aménagements plus favorables à la biodiversité
- Utiliser ces emprises pour la rétention des eaux de pluie
- Planter des haies brise-vent en milieu agricole

Ces utilisations complémentaires, en plus d'avoir plusieurs avantages, viennent ajouter une fonction écologique à ces terres.

Exemples inspirants

Hydro-Québec : maîtrise intégrée de la végétation

Pour des raisons de sécurité et de fiabilité du service, Hydro-Québec doit réaliser un entretien minimal de ses emprises. Un tel entretien engendre des coûts importants. La maîtrise intégrée de la végétation, qui est appliquée depuis plus de 10 ans, vise à favoriser la biodiversité, à préserver l'environnement naturel et permettre des économies importantes. Des inventaires permettent de connaître les milieux sensibles et de prendre les mesures appropriées lorsque des interventions sont nécessaires à proximité. Des études sont en cours avec l'Institut de Recherche en Biologie Végétale (IRBV) pour évaluer la possibilité d'utiliser la verge d'or pour créer un couvert herbacé assez dense pour empêcher l'implantation d'arbres et arbustes.

Ministère des Transports du Québec : gestion écologique des bords de route

Depuis 2004, le ministère des Transports favorise une gestion écologique des bords de route. Cette approche, où l'entretien est plus ou moins intensif selon différentes zones qui composent les emprises routières (accotement vert, talus, fossé et berge), vise à augmenter la valeur écologique et la qualité paysagère des routes, à contrôler l'herbe à poux et à réduire les coûts d'entretien. Cette gestion permet de conserver une plus grande biodiversité et de créer des corridors de déplacement ou de dispersion reliant des habitats fragmentés.

Un projet de recherche en cours avec l'IRBV vise à développer une méthode de plantation d'arbustes pour ombrager les fossés et empêcher le phragmite (espèce exotique envahissante) de s'y installer.

Pour plus d'information

Sur le choix des plantes :

Horticulture indigo (<http://horticulture-indigo.com/index.php>)

Sur le phragmite commun :

LAVOIE, C. 2008. Envahissement du roseau commun le long des corridors autoroutiers : état de situation, causes et gestion. Rapport final réalisé pour le compte du ministère des Transports du Québec. [En ligne]

<http://www.mtq.gouv.qc.ca/portal/page/portal/Librairie/Publications/fr/ministere/recherche/etudes/rtq0802.pdf> (page consultée le 14 février 2013)

Sur la gestion différenciée :

Natureparif. 2013. Guide de gestion différenciée (interactif) à l'usage des collectivités. [En ligne]

<http://www.natureparif.fr/attachments/guidegd/guide-interactif.pdf> (page consultée le 28 janvier 2013)

LE BRIS, C. 2011. Gestion des dépendances routières et bordures de champs à l'échelle de la région Centre, dans le cadre du Grenelle de l'environnement et de la Trame Verte et Bleue. Association Homme et Territoire (H&T). [En ligne]

http://www.donnees.centre.developpement-durable.gouv.fr/etudes/Gestion_bords_routes_Hommes_et_Territoires.pdf (page consultée le 28 janvier 2013)

Références

Hydro-Québec Transénergie. 2009. La conservation de la biodiversité dans les emprises de lignes du réseau de transport, [En ligne]

http://www.hydroquebec.com/vegetation/pdf/depliant_biodiversite.pdf (page consultée le 14 février 2013)

Ministère des Transports du Québec. Gestion écologique de la végétation. [En ligne]

http://www.mtq.gouv.qc.ca/portal/page/portal/ministere/ministere/environnement/gestion_ecologique_vegetation (page consultée le 14 février 2013)

Ministère des Transports du Québec. Résultats détaillés du suivi – Perspective « expert ». [En ligne]

http://www.mtq.gouv.qc.ca/portal/page/portal/ministere/ministere/environnement/gestion_ecologique_vegetation (page consultée le 14 février 2013)

FICHE 2

PLATES-BANDES ET TERRE-PLEINS

Usages et contraintes

Ces terres marginales sont majoritairement des espaces de taille réduite qui se trouvent à proximité de bâtiments publics ou de routes. Elles appartiennent parfois à des entreprises, à des citoyens ou à des municipalités. Elles sont souvent aménagées ou entretenues pour des raisons esthétiques. Certains terre-pleins perdent également tout potentiel écologique lorsque pavés ou bétonnés, plutôt que végétalisés.

La gestion de ce type de terrain peut aussi s'appliquer à toute plate-bande de terrains résidentiels ou d'entreprises. L'une des contraintes à la gestion de ces terres réside dans la perception sociale de l'aménagement qu'on devrait en faire. Les aménagements horticoles répondent en général davantage à un besoin esthétique qu'à la conservation de la biodiversité. La qualité du sol peut être une contrainte pour de tels aménagements horticoles. La sécurité et la visibilité routières quand il s'agit de terre-pleins imposent également certaines limites. Finalement, la petite taille des terrains et l'exposition à des polluants et au sel de déglacage peuvent être des contraintes pour la biodiversité.

Ce sont des terrains dont la vocation risque peu de changer dans le temps, on peut donc y faire des aménagements permanents.

Une gestion plus écologique

Entretien de la végétation de façon moins intensive

- Faucher moins souvent
- Éviter l'usage de pesticides

Ces façons de faire rendent le milieu plus résistant et réduisent les coûts liés à l'entretien (fauche, désherbage, arrosage, utilisation d'engrais, lutte contre les espèces exotiques envahissantes, etc.).

Planter indigène et vivace

- Utiliser des plantes indigènes et bien adaptées au milieu lorsqu'on végétalise un milieu
- Utiliser des plantes vivaces plutôt qu'annuelles

Les coûts d'entretien sont diminués et la biodiversité est favorisée.

Utiliser ces espaces autrement

- Verdir les espaces qui ne le sont pas (terre-pleins bétonnés)
- Lorsque l'espace le permet, offrir ces terrains pour l'agriculture urbaine
- Utiliser les plates-bandes et terre-pleins pour la rétention des eaux de pluie

En plus de donner une plus grande valeur écologique à ces terrains, de telles utilisations ont une valeur sociale et économique. Elles permettent de lutter contre l'effet d'îlot de chaleur, d'approvisionner la popu-

lation avec des produits locaux et de réduire les risques d'inondation et les coûts de gestion des eaux pluviales.

Exemples inspirants

Le projet pilote de verdissement écologique sur la pente Pauline-Julien (Plateau-Mont-Royal)

L'Arrondissement du Plateau-Mont-Royal à Montréal a remplacé le traditionnel gazon des terre-pleins pour favoriser la biodiversité urbaine. Le projet pilote de verdissement écologique de la pente Pauline-Julien est un exemple de cette nouvelle approche de gestion écologique dans le Plateau-Mont-Royal. Il a été décidé de laisser évoluer la végétation naturelle vers l'établissement d'un pré fleuri, qui soutient la biodiversité et qui permet une plus grande filtration de l'air. Ce type de gestion nécessite moins d'entretien et favorise une végétation plus en santé. L'usage réduit de la machinerie diminue la pollution de l'air et la pollution sonore.

Baïssières végétalisées à Seattle

La Ville de Seattle a mis en place un projet pilote de gestion alternative des eaux de pluie (Street Edge Alternative). Les traditionnels systèmes d'égout pluviaux sont coûteux à gérer et amènent plusieurs problèmes de qualité d'eau. À Seattle, les eaux pluviales municipales qui se déversaient dans les cours d'eau menaçaient les populations de saumon.

Des dépressions végétalisées, appelées écobaiSSIères, ont été aménagées en bordure d'une rue d'un quartier résidentiel pour recueillir les eaux de pluie. La largeur de la rue a été réduite et une faible pente entraîne les eaux de pluie vers les baiSSIères. Des plantes, des arbustes et des arbres indigènes ont été plantés pour ralentir le ruissellement, permettre l'infiltration de l'eau dans le sol et réduire l'apport de polluants dans les cours d'eau. En plus de remplir leur fonction principale, ces aménagements contribuent à améliorer le cadre de vie des résidents du quartier et permettent d'augmenter la biodiversité en milieu urbain.

Pour plus d'information

Sur le choix des plantes :

Horticulture indigo (<http://horticulture-indigo.com/index.php>)

Sur la gestion différenciée :

Natureparif. 2013. Guide de gestion différenciée (interactif) à l'usage des collectivités. [En ligne] <http://www.natureparif.fr/attachments/guidegd/guide-interactif.pdf> (page consultée le 28 janvier 2013)

Références

BOILEAU, C. septembre 2011. Le projet pilote de verdissement sur la pente Pauline-Julien. [En ligne] <http://carlboileau.com/verdissement-ecologique> (page consultée le 23 janvier 2013)

Centre d'écologie urbaine. Baïssières végétalisées de Seattle. [En ligne] <http://www.ecologieurbaine.net/exemples/seattle/baïssières-vegetalisees-de-seattle> (page consultée le 23

janvier 2013)

Nicholas, S. 2002. 'Green infrastructure' puts Seattle on the map. Seattle Daily Journal. Seattle. [En ligne] <http://www.djc.com/news/en/11135643.html> (page consultée le 23 janvier 2013)

The Seattle Green Living Expo. 2006. Seattle's New (Age Old) Approach to Dealing With Stormwater Management. [En ligne] http://www.thehighpoint.com/expo/S_Natural.html (page consultée le 23 janvier 2013)

FICHE 3 TERRAINS VACANTS

Usages et contraintes

Les terrains vacants peuvent avoir un potentiel intéressant pour la biodiversité parce qu'ils couvrent généralement des surfaces assez grandes.

Les réglementations municipales existantes peuvent imposer une certaine contrainte dans la gestion de ces espaces pour contrôler la prolifération d'espèces nuisibles comme l'herbe à poux. Un nombre minimal de fauches par année et une hauteur maximale de la végétation sont souvent exigés par ces réglementations. La gestion de ces terrains est également importante pour éviter de laisser une impression de négligence, socialement mal acceptée.

Souvent de tenure privée, ces terrains peuvent changer de vocation à plus ou moins long terme. Il est donc important de s'entendre avec les propriétaires avant de réaliser un aménagement. Il faudra souvent prévoir des aménagements temporaires pour permettre au terrain de retrouver sa vocation première.

Une gestion plus écologique

Entretien la végétation de façon moins intensive

- Faucher à une hauteur minimale de 10cm, après la période estivale et en alternance pour garder des zones intactes qui peuvent servir de refuge pour la faune et pour les insectes qui s'y trouvent
- Utiliser des mélanges de semences indigènes pour limiter la présence de mauvaises herbes et d'espèces exotiques envahissantes.
- Contrôler les espèces indésirables de façon ciblée et adaptée aux espèces présentes
- Revoir la réglementation pour permettre une gestion moins intensive sur ces terrains et prévoir d'autres moyens de lutte contre les espèces « nuisibles ».

Un entretien moins fréquent permet à des milieux écologiquement plus riches de s'installer. On attire ainsi les pollinisateurs, bénéfiques pour le maintien de la biodiversité et pour la production agricole. À long terme, une telle gestion permet également de diminuer les efforts de lutte contre les espèces indésirables puisque des espèces qui leur font compétition s'y installent.

Utiliser ces espaces autrement

- Offrir ces espaces pour faire de l'agriculture urbaine.
- Utiliser ces terrains pour des ruches urbaines, qui ont l'avantage de profiter d'un milieu sans pesticide
- Reconvertir des terrains pour créer des espaces communautaires, des espaces de jeux, des sentiers, etc.

Parce que ce sont des terrains généralement assez grands, ces espaces peuvent être revalorisés par des activités qui produisent un revenu ou qui contribuent au bien-être de la population.

Exemples inspirants

Le jardin communautaire du YMCA Moncton

En 2007, le YMCA du Grand Moncton a mis en place un jardin communautaire sur le site d'une ancienne gare de triage. Ces 6000 pieds carrés situés au centre-ville de Moncton sont maintenant accessibles aux résidents pour cultiver leurs propres fruits et légumes. Une portion du terrain est vouée à la production d'aliments pour la banque alimentaire du YMCA. Des plateformes sont prévues pour les personnes à mobilité réduite. Plusieurs ateliers sur les semis, le jardinage biologique, la planification des repas, l'établissement du budget et la conservation des aliments sont offerts aux utilisateurs. En plus d'offrir un espace communautaire pour promouvoir des bonnes pratiques et une saine alimentation, le projet a créé un espace vert sur un terrain qui était dévalorisé.

Vacant lot project

What if : projects est un cabinet d'architectes qui a inventorié les espaces vacants à Londres dans le but de les revaloriser et les transformer pour répondre aux besoins des communautés locales. Ces espaces sont souvent des propriétés privées. Les installations conçues sont donc temporaires pour permettre au propriétaire de récupérer le terrain quand il le veut. Ces milieux sont le plus souvent transformés en jardins communautaires et deviennent ainsi une source d'aliments frais, un espace de vie communautaire et parfois un lieu de récréation. Des formations sur le jardinage et l'agriculture urbaine sont offertes la première année pour aider les citoyens à mener à bien le projet. Ces projets permettent ainsi de ramener des espaces verts dans des milieux fortement urbanisés et de fournir des aliments frais pour des communautés souvent défavorisées.

Pour plus d'information

Sur la gestion différenciée :

Natureparif. 2013. Guide de gestion différenciée (interactif) à l'usage des collectivités. [En ligne]
<http://www.natureparif.fr/attachments/guidegd/guide-interactif.pdf> (page consultée le 28 janvier 2013)

Références

Carrot City. Vacant Lot. [En ligne]

http://www.ryerson.ca/carrotcity/board_pages/housing/vacant_lot.html (page consultée le 23 janvier 2013)

Urban matters. 2011. The project Vacant Lot, [En ligne]

http://urban-matters.org/projectsbyindividuals/vacant_lot (page consultée le 23 janvier 2013)

YMCA du Grand Moncton. Jardin Communautaire. [En ligne]

<http://www.ycamoncton.com/fr/dans-la-communaute/centre-alimentaire-communautaire/jardin-communautaire.html> (page consultée le 23 janvier 2013)

FICHE 4

SITES INDUSTRIELS

Usages et contraintes

Les sites industriels peuvent avoir un potentiel intéressant pour la biodiversité parce qu'ils couvrent généralement de grandes surfaces.

Les contraintes de gestion varient selon qu'il s'agit d'un site industriel en fonction ou désaffecté. La contamination des terrains industriels peut imposer une contrainte majeure dans leur gestion et leur valorisation à cause des risques qu'elle implique et des coûts élevés de décontamination et de reconversion de ces terres. Dans le cas des sites industriels en fonction, il faut prendre en considération les intérêts des propriétaires et les contraintes qu'imposent les activités qui y ont lieu. Des aménagements qui sont avantageux pour le propriétaire, ou bien qui contribuent à améliorer leur image sont plus faciles à implanter.

Une gestion plus écologique

Entretien la végétation de façon moins intensive

- Faucher à une hauteur minimale de 10cm, après la période estivale et en alternance pour garder des zones intactes qui peuvent servir de refuge pour la faune et pour les insectes qui s'y trouvent
- Utiliser des mélanges de semences indigènes pour limiter la présence de mauvaises herbes et d'espèces exotiques envahissantes.
- Contrôler les espèces indésirables de façon ciblée et adaptée aux espèces présentes.

Un entretien moins fréquent permet à des milieux écologiquement plus riches de s'installer. On attire ainsi les pollinisateurs, bénéfiques pour le maintien de la biodiversité et pour la production agricole. À long terme, une telle gestion permet également de diminuer les efforts de lutte contre les espèces indésirables puisque des espèces qui leur font compétition s'y installent.

Utiliser ces espaces autrement

- Planter des arbres et arbustes sur les terrains des entreprises ou industries pour remplacer des espaces gazonnés ou asphaltés.
- Offrir les terrains bétonnés ou asphaltés pour de l'agriculture urbaine en contenant
- Verdir les murs et les toits des bâtiments industriels lorsque c'est possible.
- Utiliser les terrains pour créer des bassins de rétention et de filtration des eaux de pluie.

Parce que ce sont des terrains généralement assez grands, ces espaces peuvent être revalorisés par des activités qui produisent un revenu ou contribuer au bien-être de la population. Pour utiliser ces espaces autrement, il faut toutefois s'assurer qu'il n'y ait pas de risque lié à la contamination et aux usages premiers de ses sites.

Décontaminer les terrains

- Utiliser des méthodes de phytoremédiation pour décontaminer les terrains lorsqu'elles sont applicables.

La phytoremédiation

La phytoremédiation est une méthode de décontamination des sols qui utilise les plantes pour absorber, transformer ou dégrader une grande variété de polluants. Elle est encore à un stade expérimental, mais il s'agit d'une méthode prometteuse pour la décontamination. Bien qu'elle nécessite plus de temps que les méthodes traditionnelles, elle permet une décontamination à plus faible coût. La phytoremédiation a l'avantage de permettre la création d'espaces verts et d'améliorer la valeur esthétique des terrains concernés.

Exemples inspirants

Le Dean Village

Le Dean Village était un quartier commercial d'Édimbourg, en Écosse. Les 11 moulins en activité le long de la rivière Leith constituaient la principale activité économique du quartier jusqu'au 19^e siècle. Après la Seconde Guerre Mondiale, le quartier a été délaissé et le taux de criminalité élevé a donné une mauvaise réputation à ce secteur.

Dans les années 1980, la Dean Village Association, regroupement de citoyens, a travaillé à faire de ce secteur dévalorisé un quartier résidentiel tranquille. Le cadre naturel de ce secteur était au centre de la revitalisation. Un sentier, le Water Leith Walkway, permet aux gens de se promener le long de la rivière Leith, dans une réserve faunique où l'on peut observer des truites brunes, des hérons cendrés et des martins-pêcheurs.

Verdissement du quartier industriel de ville Saint-Laurent

Le parc industriel de Ville Saint-Laurent sur l'île de Montréal est un secteur très affecté par le phénomène d'îlot de chaleur. Dans le cadre de la campagne Révélez votre nature, initiée par le Conseil régional de l'environnement de Montréal, l'arrondissement a suscité la participation des entreprises. Plus de 1000 arbres et 200 arbustes ont été plantés depuis le début du projet. Les plantations ont été réalisées sur les terrains des entreprises participantes et contribuent à créer un environnement plus agréable pour les gens qui y travaillent.

Pour plus d'information

Sur la phytoremédiation :

Gouvernement du Canada. 2008. Phytoremédiation. [En ligne]

<http://www.biofondations.gc.ca/francais/View.asp?x=742> (page consultée le 15 février 2013)

Sur la gestion différenciée :

Natureparif. 2013. Guide de gestion différenciée (interactif) à l'usage des collectivités. [En ligne]

<http://www.natureparif.fr/attachments/guidegd/guide-interactif.pdf> (page consultée le 28 janvier 2013)

Référence

Centre d'écologie urbaine. Édimbourg: revitaliser un quartier en tirant avantage du cadre naturel. [En ligne]

<http://www.ecologieurbaine.net/exemples/dimburg/dimbourg-revitaliser-un-quartier-en-tirant-avantage-du-cadre-naturel> (page consultée le 23 janvier 2013)

Développement économique Saint-Laurent et CRE Montréal. 2008. Projet de plantation d'arbres dans le parc industriel et commercial de l'arrondissement de Ville Saint-Laurent, campagne 2008. [En ligne]

<http://www.destl.ca/utilisateur/documents/%C3%89v%C3%A8nement/2008-03-19%20Plantation%20d'arbres.pdf> (page consultée le 23 janvier 2013)

Gazetteer for Scotland. 2011. Dean Village (Water of Leith Village), city of Edinburgh. The Gazetteer for Scotland. [En ligne]

<http://www.scottish-places.info/towns/townfirst5043.html> (page consultée le 15 février 2013)

FICHE 5

STATIONNEMENTS ET PETITS MILIEUX URBAINS

Usages et contraintes

En milieu urbain, on trouve beaucoup de milieux artificialisés, comme les stationnements, cours d'écoles, ruelles, murs et toits, etc. qui contribuent au phénomène d'îlots de chaleur. Des mesures simples peuvent être utilisées pour augmenter la biodiversité et permettre de lutter contre ces îlots de chaleur. Les matériaux déjà en place, la configuration et la dimension de ces espaces peuvent imposer certaines contraintes à la gestion de ces terres.

Comme ce sont souvent des espaces résiduels ou des stationnements, ces milieux risquent peu de changer de vocation dans le temps. On peut donc y réaliser des aménagements permanents.

Une gestion plus écologique

Créer des espaces verts

- Intégrer des îlots de végétation (éviter le gazon et favoriser une variété de plantes herbacées, d'arbustes et d'arbres) dans les espaces asphaltés comme les stationnements ou les cours d'école
- Végétaliser les murs qui peuvent l'être, par exemple avec de la vigne, qui réduit l'effet d'îlot de chaleur
- Mettre en place des toits verts
- Supporter les initiatives citoyennes de verdissement d'espaces bétonnés

La création de tels îlots de végétation dans un milieu très artificialisé contribue à augmenter la biodiversité urbaine, à lutter contre les îlots de chaleur et à augmenter la qualité de vie des citoyens. La création d'espaces verts contribue d'ailleurs à augmenter la valeur foncière des propriétés à proximité.

Utiliser ces espaces autrement

- Intégrer des infrastructures vertes comme des systèmes végétalisés de contrôle des eaux pluviales pour ramener de la biodiversité en ville tout en ralentissant l'écoulement des eaux pluviales et en leur permettant de mieux s'infiltrer dans le sol.
- Utiliser les espaces disponibles pour l'agriculture urbaine, que ce soit à même le sol ou dans des contenants.
- Utiliser ces espaces pour créer des terrains de jeux, des parcs, des ruelles vertes ou autres espaces verts

De cette façon, on redonne une vocation à ces terrains tout en en offrant les bénéfices de la création d'espaces verts.

Planter indigène

Utiliser des plantes indigènes et bien adaptées au milieu lorsqu'on végétalise un milieu permet de réduire l'entretien nécessaire et favorise la création de microhabitats pour les espèces indigènes.

Exemples inspirants

Ruelles vertes à Montréal

Plusieurs projets d'aménagement de ruelles ont vu le jour dans différents arrondissements de Montréal. Ce sont des projets d'initiative citoyenne soutenus par les éco-quartiers des arrondissements.

Pour réaménager ces ruelles, on retire la plupart du temps des portions plus ou moins importantes d'asphalte pour les remplacer par des végétaux. Les citoyens riverains doivent participer aux travaux et sont responsables de l'entretien de la ruelle. Ce sont des projets rassembleurs pour la communauté et les avantages sont nombreux : amélioration de la qualité de l'air, lutte contre les îlots de chaleur, meilleure infiltration de l'eau dans le sol et diminution de la pression sur le système d'égouts pluviaux, augmentation de la biodiversité urbaine, etc.

Parc-école du quartier Champlain

À Salaberry-de-Valleyfield, le projet « parc-école du quartier Champlain » a permis de transformer les 6000m² de la cour d'école Sacré-Coeur en un nouvel îlot de fraîcheur. La plantation d'arbres, d'arbustes et de vignes, l'aménagement d'une serre, et la mise en place de bassins de biorétention, qui récupèrent l'eau de ruissellement et les sédiments sont quelques exemples d'aménagements réalisés qui ont permis de réduire les portions asphaltées de la cour d'école.

En plus de contribuer à la lutte aux îlots de chaleur et à l'amélioration du cadre de vie des élèves, le projet « Parc-école du quartier Champlain », à Salaberry-de-Valleyfield rapproche les élèves de la nature et les sensibilise à son importance.

Pour plus d'information

Sur l'aménagement urbain écologique :

Centre d'écologie urbaine de Montréal. 2010. Ensemble pour un quartier vert, Plan de Quartier vert, actif et en santé du quartier Mercier-Est. [En ligne]

http://www.ecologieurbaine.net/sites/www.ecologieurbaine.net/files/documents/planqvertmercierest00_complet_lr_s.pdf (page consultée le 28 janvier 2013)

Références

BOURBONNAIS, D. 2011. Lutte contre les îlots de chaleur-Près de 297 000 \$ pour aménager le parc-école quartier Champlain. Le Journal Saint-François. Site du journal Saint-François. [En ligne]

<http://www.hebdosregionaux.ca/monteregie/2011/04/13/pres-de-297-000-pour-amenager-le-parc-ecole-quartier-champlain> (Page consultée le 11 octobre 2011)

Convercité. 2011. 5 ruelles vertes à découvrir à Montréal. [En ligne]

<http://www.convercite.org/5-ruelles-vertes-a-decouvrir-a-montreal/> (page consultée le 23 janvier 2013)

InfoSuroît. 2011. Un Parc-école Vert pour l'école Sacré-Coeur et le quartier Champlain. [En ligne]

<http://www.infosuroit.com/un-parc-ecole-vert-pour-ecole-sacre-coeur-et-quartier-champlain-a-valleyfield/> (Page consultée le 11 octobre 2011)

Institut National de Santé Publique. 2010. Les ruelles champêtres : Montréal. Gouvernement du Québec. [En ligne]

<http://www.monclimatmasante.qc.ca/ruelles-champ%C3%A0tres-%C3%A0-montr%C3%A9al.aspx>
(page consultée le 15 février 2013)

Stratégies Saint-Laurent. 2011. De l'action au parc-école Quartier Champlain. [En ligne]
<http://www.strategiessl.qc.ca/87-actualites/269-de-laction-au-parc-ecole-quartier-champlain> (Page consultée de 11 octobre 2011)

FICHE 6

MILIEUX HUMIDES

Usages et contraintes

Les milieux humides sont des étendues de terres saturées d'eau ou inondées pendant une période suffisamment longue pour influencer la nature du sol et les plantes qui y poussent.

Peu propices à la production agricole ou au développement urbain, les milieux humides ont toutefois un très fort potentiel écologique et économique. Ils jouent un rôle primordial dans le contrôle des inondations ou encore l'alimentation des cours d'eau en saison sèche. Ils permettent également une meilleure captation et filtration des eaux de ruissellement et contribuent à la bonne santé des cours d'eau. Ce sont aussi des habitats pour de nombreuses espèces végétales et animales, qui utilisent ces milieux comme aire de repos, de reproduction, comme abris et comme source de nourriture. La valeur économique des milieux humides, pour ces fonctions qu'ils remplissent, est souvent sous-estimée. Comme ce sont des milieux qui se font rares et qui hébergent des espèces adaptées à ces conditions, il est important de les préserver dans leur état naturel.

Une gestion plus écologique

Conserver les habitats

- Conserver ces milieux dans leur état naturel, aucune intervention ne devrait avoir lieu dans les milieux humides
- Adopter de bonnes pratiques sur les terres adjacentes pour limiter l'apport de sédiments et de nutriments (protection d'une bande riveraine, travail réduit du sol, réduction de l'usage de pesticides, etc.)

Une grande proportion des milieux humides a été détruite, il est donc maintenant essentiel de préserver ceux qui sont encore en bon état, autant pour les nombreux services qu'ils nous rendent que pour préserver leur grande biodiversité.

Créer des habitats

- Restaurer les milieux humides dégradés pour qu'ils remplissent leurs fonctions
- Créer des milieux humides qui permettent, en zone agricole comme urbaine, une meilleure gestion des eaux de pluie et une meilleure filtration des eaux de ruissellement
- Intégrer des structures de nidifications (nichoirs) ou conserver les chicots (arbres morts), lorsqu'ils ne sont pas dangereux, pour favoriser la faune

Bien qu'il soit préférable de conserver les habitats naturels déjà présents, la création et la restauration de milieux humides permettent d'atténuer les impacts de leur destruction sur le territoire.

Exemples inspirants

Le marais filtrant de la laiterie des Fortin

En 2002, un projet pilote de marais filtrant a été réalisé à la laiterie des Fortin afin d'améliorer leurs pratiques de gestion des eaux usées. Au total, quatre bassins ont été aménagés afin d'atteindre un niveau élevé de filtration. L'usage combiné de ces quatre bassins permet le retrait de particules lourdes et la captation et l'absorption des nitrates et des phosphates. Ils permettent également de recueillir les eaux chargées en nutriments et en coliformes fécaux qui proviennent du site de compostage à proximité. En plus de remplir sa fonction de filtration, ce marais contribue à la diversité biologique des environs. Des oiseaux aquatiques le fréquentent maintenant de façon assidue.

Marais Réal-D.-Carbonneau

Le marais Réal-D.-Carbonneau, à Sherbrooke, a été créé dans les années 1950 par le remblai d'un ruisseau, qui a permis l'inondation de terres à l'origine agricoles. Il est délimité par deux rues (St-François et Lévesque), par un lieu d'enfouissement sanitaire et par une ancienne sablière. Bien qu'il soit d'origine anthropique et dans un milieu artificialisé, la corporation de gestion CHARMES a constaté qu'il s'agissait d'un milieu riche et avec un bon potentiel de restauration et de valorisation. Ils ont donc entrepris, en collaboration avec la Ville de Sherbrooke et Canards illimités, la restauration de ce milieu. Les eaux de lixiviation du lieu d'enfouissement sanitaire qui se déversaient dans le marais ont été détournées vers la station d'épuration des eaux usées et environ 60 tonnes de débris de toute sorte ont été retirées du site. Une digue a été construite et des îlots de végétation aménagés. Plus de 4000 arbres, arbustes et plantes indigènes ont été plantés et des sentiers et passerelles sur pilotis y ont été aménagés pour permettre l'accès au public. Dès 1998, une augmentation du nombre d'espèces qui fréquentent le marais a été observée.

Pour en savoir plus

Sur les milieux humides :

AVERY, A. et M.-H. AUDET GRENIER. 2005. La conservation des habitats : un actif pour une propriété agricole. Rapport technique N° Q2005-5. Canards Illimités – Québec. Québec. 91 p.
Canards Illimités Canada. La conservation des milieux humides. [En ligne]
<http://www.canards.ca/> (site consulté le 15 février 2013)

Références

Corporation de gestion CHARMES. Bienvenue au Marais Réal-D.-Carbonneau ! [En ligne]
<http://www.maraiscarbonneau.com/fr/accueil/index.shtml> (site consulté le 15 février 2013)

DUPUIS, P. 2011. Marais filtrant et compostage font bon ménage. In le coopérateur agricole. [En ligne]
<http://www.lacoop.coop/coopérateur/articles/2007/10/p88.asp> (Page consultée le 13 octobre 2011)

FICHE 7

FRICHES AGRICOLES ET JACHÈRES

Usages et contraintes

Les friches sont des milieux en transition qui évoluent vers des écosystèmes forestiers si l'on n'y effectue aucun entretien. Ce sont souvent des terres dont l'exploitation est limitée par un sol moins fertile ou des conditions moins propices à l'agriculture (pente trop forte, sol rocheux, etc.). Elles sont donc souvent perçues comme une perte au niveau des ressources agricoles. Ce sont pourtant des terres qui ont un grand potentiel écologique et qui peuvent rapporter indirectement au milieu agricole par les fonctions écologiques qu'elles remplissent. Elles contribuent entre autres au maintien des sols et à la diminution de l'érosion, au ralentissement et à l'épuration des eaux de ruissellement et à l'augmentation de la biodiversité. Il s'agit également d'un habitat d'alimentation pour plusieurs insectes pollinisateurs qui peuvent être bénéfiques à l'agriculture. Elles offrent des habitats plus diversifiés favorables à la faune.

Comme il s'agit souvent de terrains privés, il faut travailler avec les propriétaires pour conserver ou améliorer ces habitats. Il faut s'ajuster à leurs intérêts et déterminer comment une meilleure gestion peut leur être profitable.

Une gestion plus écologique

Conserver les habitats

- Conserver les friches, puisqu'elles offrent des habitats plus diversifiés et qui diminuent la pression du milieu agricole sur les espèces animales et végétales.

Ces habitats offrent des milieux propices à la faune et à la flore et permettent de constituer des corridors de déplacement dans le milieu agricole qui subit souvent beaucoup de pression, notamment à cause de l'utilisation de pesticides et de l'homogénéité des cultures.

Utiliser ces espaces autrement

- Utiliser ces terrains pour faire de l'agroforesterie
- Recréer des milieux plus riches en biodiversité qui peuvent être exploités de façon durable (éablières à sucre, feuillus nobles, etc.)
- Créer des milieux favorables aux espèces d'intérêt pour la chasse.

Ces terres peu propices à l'agriculture traditionnelle peuvent avoir un bon potentiel pour d'autres utilisations. Que ce soit pour faire de l'agroforesterie, pour exploiter une éablière ou pour favoriser la chasse, on peut en tirer profit en imposant moins de pressions sur l'environnement et en augmentant la biodiversité.

Créer des habitats favorables à la biodiversité et aux pollinisateurs

- Mettre des terres agricoles en jachère pour diversifier le milieu sans toutefois perdre ces terres pour la culture à long terme
- Créer des parcelles ou bandes de fleurs sauvages au travers des champs

Retirer certaines portions de terres cultivées de façon temporaire ou permanente permet de réduire la pression d'une production intensive en zone agricole. Ces parcelles de terrain deviennent des refuges pour plusieurs espèces, notamment des pollinisateurs. Elles permettent également le captage, le filtrage et l'infiltration des eaux de ruissellement, ce qui réduit les apports de sédiments et de polluants aux cours d'eau.

Exemples inspirants

Planter des végétaux pour les pollinisateurs dans le comté de Norfolk, en Ontario

Le Norfolk Land Stewardship Council travaille avec les propriétaires privés à développer et mettre en place des pratiques durables sur le territoire agricole. Plusieurs travaux ont été réalisés à cette fin dans les bassins versants de plusieurs cours d'eau dans le comté de Norfolk, dans le sud de l'Ontario.

En plus de la création et la restauration de milieux humides, du reboisement de certains secteurs et de la plantation de haies brise-vent et de bandes riveraines, ils travaillent à conserver et recréer des friches et des milieux ouverts propices à la biodiversité. Des graminées et des légumineuses indigènes ont été plantées en bande riveraine pour créer une zone tampon le long des cours d'eau de la région. De plus, ils ont changé la vocation de terres agricoles marginales pour y planter des fleurs sauvages et créer des prairies à hautes herbes adaptées au milieu, propices aux abeilles, aux papillons et autres pollinisateurs.

Utilisation alternative des terres agricoles

Créé par le Keystone Agricultural Producers (KAP) du Manitoba et le Delta Waterfowl Foundation, le programme ALUS (Alternative Land Use Services) est un programme qui compense les producteurs agricoles qui préservent ou restaurent des milieux naturels. Le programme est implanté en Alberta, en Saskatchewan, au Manitoba, en Ontario et à l'Île du Prince Édouard.

Le programme reconnaît ainsi l'importance de conserver les milieux naturels ainsi que le rôle des producteurs agricoles dans la gestion de l'environnement. Ce programme de compensation financière encourage la création d'une agriculture soutenable et implique tous les acteurs locaux dans le financement et la réalisation des aménagements qui amélioreront les services écologiques bénéfiques pour toute la communauté.

Pour en savoir plus

Sur les friches agricoles :

VERY, A. et M.-H. AUDET GRENIER. 2005. La conservation des habitats : un actif pour une propriété agricole. Rapport technique N° Q2005-5. Canards Illimités – Québec. Québec 91 p.

Natureparif. 2012. De l'importance des friches pour la biodiversité. [En ligne]

<http://www.natureparif.fr/fr/manifestations/rencontres/733-de-limportance-des-friches-pour-la-biodiversite> (page consultée le 15 février 2013)

Référence

Ministère des Richesses Naturelles de l'Ontario. 2011. Planter des végétaux pour les pollinisateurs dans le comté de Norfolk. [En ligne]

http://www.mnr.gov.on.ca/fr/Business/GreatLakes/1ColumnSubPage/STDPROD_084128.html (page consultée le 23 janvier 2013)

Delta Waterfowl. Alternative Land Use Services (ALUS). [En ligne]

<http://www.deltawaterfowl.org/alus/index.php> (page consultée le 22 février 2013)

FICHE 8

BANDES RIVERAINES

Usages et contraintes

Les bandes riveraines naturelles ont une grande importance écologique. Elles forment une zone de transition entre les écosystèmes aquatiques et terrestres et permettent de connecter ces deux milieux, tout en préservant la biodiversité. Les bandes riveraines jouent également un rôle important dans la filtration des eaux de ruissellement, la diminution de l'érosion et l'amélioration de la qualité de l'eau. Ainsi, les coûts liés au traitement des eaux, les impacts sur les activités récréotouristiques, ainsi que les problèmes de santé publique, par exemple liés aux cyanobactéries, sont moindres.

Selon la politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables du ministère de l'Environnement, du Développement Durable, de la Faune et des Parcs (1998), un minimum de 10 mètres de végétation naturelle devrait être préservé à partir de la ligne des hautes eaux. En milieu agricole, la bande riveraine naturelle devrait être d'au moins trois mètres. Les MRC et municipalités sont responsables de son application.

Plusieurs contraintes s'imposent dans la gestion de ces terrains. Plusieurs de ces milieux ont été artificialisés ou bâtis. La perception sociale de ces milieux peut aussi être contraignante puisque les gens cherchent souvent à avoir une vue sur les cours d'eau et considèrent une végétation non entretenue comme de la négligence. Il faut également s'adapter aux contraintes particulières de chaque terrain, par exemple si l'on est en présence d'une forte pente et de problèmes d'érosion importants.

Comme il s'agit souvent de terrains privés, il faut travailler en collaboration avec les propriétaires pour s'entendre sur un aménagement qui convient aux usages et aux besoins spécifiques, tout en prenant en compte la réglementation existante.

Une gestion plus écologique

Conserver ces habitats

- Au minimum, respecter la politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables du MDDEP lorsque les bandes riveraines sont encore intactes
- Laisser évoluer la végétation naturelle sans l'entretenir dans les zones non fréquentées
- Limiter l'accès au bétail en milieu agricole

Selon les conditions de chaque terrain, respecter la réglementation n'est pas toujours suffisant pour régler les problèmes d'érosion et conserver une bonne qualité du cours d'eau. Plus les bandes riveraines sont larges, plus elles sont en mesure de remplir leurs fonctions efficacement.

Restaurer les milieux dégradés

- Naturaliser les berges artificielles
- Planter des espèces indigènes et adaptées au milieu plus résistantes aux maladies et infestations

- diverses et qui demandent moins d'entretien
- Utiliser des techniques de génie végétal lorsque les pentes sont fortes et que les problèmes d'érosion sont importants.

La restauration des bandes riveraines dégradées leur permet de protéger plus adéquatement le cours d'eau tout en créant un milieu propice à une plus grande biodiversité.

Exemples inspirants

Amélioration de la santé du ruisseau des Aulnages

Le projet de mise en valeur de la biodiversité du ruisseau des Aulnages visait à adopter des pratiques agricoles environnementales pour remédier aux problèmes importants d'érosion et d'accumulation de sédiments et pour améliorer la qualité de l'eau.

Les pratiques culturales ont été modifiées sur 16 hectares et des travaux hydroagricoles (stabilisation de sorties de drains, installation d'avaloirs, etc.) ont été réalisés. Entre 2005 et 2010, 20 550 arbres et arbustes représentant 22 espèces ont été plantés sur environ 15km de rive.

Suite au projet, on a observé le retour du grand brochet, du méné pâle ainsi que du canard branchu. La totalité des bandes riveraines respecte ou va maintenant au-delà des exigences de la Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables.

Restauration des cours d'eau du pâturage communautaire dans la région de Leeds, Ontario

La Leeds Community Pasture Association (LCPA) est propriétaire d'un terrain de 607 hectares, sur lesquels 25 fermiers locaux ont des droits de pâturage de 500 vaches. Le ruisseau Soperton traverse la propriété adjacente au lac Upper Beverly et à des milieux humides. On y retrouve également des prairies et des boisés. Les apports de sédiments et de nutriments étaient importants dans les cours d'eau, ce qui a provoqué une perte de biodiversité.

Plus de 4km de clôture ont été installés pour empêcher l'accès des animaux aux cours d'eau, 3000 arbres et arbustes ont été plantés le long des rives et des sites d'abreuvement pour les animaux ainsi que 3 traverses sur le ruisseau ont été aménagés. Ces mesures visaient à améliorer la qualité de l'eau et des habitats riverains. Le site est également devenu une aire de démonstration pour inciter les fermiers locaux à adopter de meilleures pratiques sur leurs propriétés.

Pour plus d'information

Sur les bandes riveraines :

AVERY, A. et M.-H. AUDET GRENIER. 2005. La conservation des habitats : un actif pour une propriété agricole. Rapport technique N° Q2005-5. Canards Illimités – Québec. Québec. 91 p.

Gagnon, E., et G. Gangbazo. 2007. Efficacité des bandes riveraines : analyse de la documentation scientifique et perspectives. Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction des politiques de l'eau. 17 p.

Sur la réglementation : Gouvernement du Québec. 1996. Politique de protection des rives du littoral et

des plaines inondables. Les Publications du Québec. Québec.

Références

Leeds-Grenville Stewardship Council. Leeds Community Pasture. [En ligne]
<http://www.lgstewardship.ca/leeds-community-pasture.html> (page consultée le 23 janvier 2013)

Wildlife Habitat Canada. Leeds Community Pasture Riparian Restoration 2011-2012. [En ligne]
<http://www.whc.org/en/conservation/conservation-projects/ontario/281-leeds-community-pasture-riparian-restoration-2011-2012> (page consultée le 23 janvier 2013)

